



## Savez vous que 62% des français sont victimes de cyberharcèlement ?



Alors, non au  
cyberharcèlement .

Si vous êtes victime de  
harcèlement appelez le  
**3020.**

### NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELÉZ LE

**3020** Service & appel  
gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



#NonAuHarcèlement  
[education.gouv.fr/nonauharcèlement](http://education.gouv.fr/nonauharcèlement)

**Définition:** Le **cyberharcèlement** est le fait d'utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication pour humilier ou intimider quelqu'un, de manière répétée dans le temps.